

Metz, le 3 octobre 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Affaire suivie par :  
pauline.theis@moselle.gouv.fr

**Monsieur le Maire  
Mairie de DONJEUX  
3, rue de la Fontaine  
57590 DONJEUX**

Tel : 03 87 34 34 31

**OBJET** : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant des travaux de drainage – N°57-2022-00308

**REF.** : J:\01 - Metz\04 - Amenagement Biodiversite Eau\42 - Police de l'Eau\1. Dossiers PE\3320. Drainage\ORIOCOURT\06-2022\_M. Albrique N 57-2022-00308

**P.J.** : 3

Monsieur le Maire,

J'ai reçu pour instruction un dossier de déclaration en date du 02 juin 2022, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant le projet de drainage et de redrainage de parcelles sur les communes de Donjeux, Oriocourt et Laneuveville en Saulnois.

Ce dossier a été déposé par : Monsieur ALBRIQUE Thibaut

Après examen, je vous informe que le dossier transmis **est recevable**.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration** en date du 08 juin 2022 et du **courrier envoyé au pétitionnaire valant avis de recevabilité** en date du 06 juillet 2022 ;

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie du courrier valant avis de recevabilité pendant la durée d'**un mois minimum**. Le dossier de déclaration doit être consultable en mairie.

À l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un **certificat d'affichage** précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

  
Céline DELLINGER